

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt neuf janvier deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22/01/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX – BUSSY.

**EXCUSEE :** Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2009 – 014 : CREATION ET ELECTION DES COMMISSIONS – MODIFICATION

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** la délibération 2008 – 053 du 17 avril 2008 portant création et élection des commissions de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire a, par délibération 2008 – 053, créé des commissions chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée et a élu les membres des ces dernières. Monsieur le Président précise que ces commissions sont convoquées par le président, qui en est le président de droit.

Monsieur le Président expose que, suite au décès de Jean-Claude BATAILLON et à la désignation de Gérard BARRAUD, par la commune de Royères pour le remplacer, il est nécessaire de modifier la délibération 2008 – 053.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Élit Gérard BARRAUD à la commission environnement en remplacement de Jean-Claude BATAILLON.

**MODIFIE LA DELIBERATION 2008 – 053 DU 17/04/2008  
« CREATION ET ELECTION DES COMMISSIONS »**

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 30 janvier 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le : 06 / 02 / 2009

Le Président,

  
Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : Commission CC Noblat

Date de transmission de l'acte : 06/02/2009

Date de réception de l'accusé de réception : 06/02/2009

Numéro de l'acte : 2009-014 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20090206-2009-014-DE

Date de décision : 06/02/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.2. Fonctionnement des assemblées